

Réunion EHPC du Dimanche 16 octobre 2022

Présents : Henri et Sara, Eric et Janine, Benoit, Paulette, Evelyne, Catherine, Sébastien, Claude J., Marie Claire, Armelle, Bernard.

Excusés : Claude et Jean René, Anne So, Paul, Nelly, Céline (panne de voiture)

Absent : Joël navigue à l'est de l'Angleterre.

Compte-Rendu : Janine et Armelle

Prise de décisions : Claude J.

Tableau de décisions : point sur les différents items

Pb de l'accessibilité de nos locaux pour les personnes handicapées : portes coupe-feu lourdes, passage difficile sur les graviers devant le garage poubelles, franchissement des barres de seuil, etc...Accompagner Pascal (qui est dépité), dans les démarches auprès de M. Pimont ; il faut faire un bilan ; cela relève de la copro.

Bibliothèque/boîte à livres (Paulette et Henri)

Henri a commencé à référencer les ouvrages, c'est un travail de longue haleine. Le blog c'est encore compliqué. Lors de sa visite, Marie-Christine Corbeau nous a donné un livre de nouvelles auquel elle a participé ; à privilégier pour la boîte à livres.

Mettre au tableau des TO-DOUX.

Chambre d'amis : pour l'instant, chacun garde son quota de nuitées et est responsable des personnes extérieures.

Bruits et lumières de l'Ehpad : Armelle en a parlé avec l'agent d'entretien rencontré par hasard.... Eric mentionne qu'il lui a écrit et n'a pas eu de réponse.

Vérifier si on note des améliorations et rencontrer la direction. Catherine prend rendez vous avec Mme Bertin Agnès, directrice.

POCA : points Calmette

Approbation des notes rédigées par Sébastien après la réunion du 25 septembre ;

Rajouter la date du 18 juin pour l'AG du Syndic (2022)

Huisseries :

Nous avons eu en copie un mail de M. Jugougnoux de CLMH qui interroge l'entreprise Tanquerel ; .

L'entreprise Tanquerel a déjà réparé celle de Paulette. M Jugougnoux semble avoir pris les choses en main tout de suite. Mais lui dire qu'on attend toujours, ne pas les lâcher. Eric s'en charge.

Faut il engager une action plus dure ? Peut être pas. Temporisons encore. CLMH est en train de bouger. Ces porte-fenêtres ne sont plus fabriquées. Y a-t-il des urgences, genre porte qu'on ne peut plus fermer ? Sara , Catherine, Paul...

Facture d'eau : La lettre Véolia est partie en recommandé .

Tableau papier des to doux :

- Suivi du quotidien : n'est pas fait. Bernard et Nelly veulent bien s'en charger. Et demander à mettre à l'ODJ. Bernard fait une fiche.

- Liste des tâches (ménage- jardin-poubelles) ; mettre des référents. La liste a déjà été mise dans le GT RI. Eric rappelle ou donne en exemple le lavage des poubelles qui n'est pas toujours fait.

Faut-il que chacun participe à tout ? pas forcément ! en général, nous faisons ce qui nous plaît le plus, et ça semble s'équilibrer ...

Janine veut bien laver le séchoir et le sol de la laverie tous les mois, Claude s'occupe du compost. (cf. Audrey Gicquel. Modèle selon lequel chacun va vers ce qu'il aime / notion d'appétence qu'Audrey Gicquel développe)

Eric, Bernard et Nelly vont y travailler, faire des constats. Puis on en parle en réunion plénière.

- Dans le tableau, voir les lignes où il n'y a pas de noms.

- Communication avec l'extérieur : Les mails qui arrivent de l'extérieur et qui concernent l'ensemble du groupe devraient être envoyés au collectif. Rappel : c'est l'association qui est en charge des relations avec l'extérieur (entre autres).

- Idem : mise à jour du blog. Réfléchir à la mise en place.

-Marie-Claire propose d'avoir un moment « questions diverses » en fin de réunion.

Mise en conformité du taillis de sycomore /Lauener

Lauener sera-t-il toujours d'accord si on laisse l'arbre faire n'importe quoi. Il sera difficile à dompter dans 10 ans ; Benoit dit qu'il ne faut pas le laisser au-delà de 2 m pour que ça nous reste accessible. En hiver, les feuilles tombent mais devant l'appartement d'Evelyne ça gêne. Si on coupe les branches, l'arbre développera moins ses racines. Bernard dit que c'est une futaie, pas un arbre. Claude aimerait le conserver tel quel.

3 choix possibles : On rase tout, on laisse au naturel ou on essaie de l'entretenir en conformité avec la loi (on réduit à la hauteur du garage +ou moins 2 m, JR avait proposé de le faire).

Il est proposé de voter, même si cela n'a pas été annoncé dans l'ordre du jour de façon formelle. Tout le monde (sauf Paul qui n'a pas donné son pouvoir) vote pour l'élagage sauf une abstention, une voix contre. Claude ne souhaite pas bloquer.

Explication de la décision de Claude (vote contre mais consentement pour ne pas bloquer le groupe).

Élagage de l'arbuste mitoyen : dommage de couper un arbre, un érable, on en a si peu ! La réglementation en vigueur limite la hauteur à 2,20mètres pour les plantations situées à moins de 2 mètres d'une parcelle voisine. Toutefois le voisin s'accommode de la situation.

Autre argument : une branche menacerait la sécurité d'un poteau....

Décidément, j'ai une perception bien différente !

Cet érable a le mérite d'être là, d'avoir poussé depuis des années tant bien que mal dans un environnement hostile, entre cailloux et béton, à proximité d'un poteau qui lui abîme l'écorce. Je trouve que compte tenu de ces difficultés, il a un développement harmonieux et une forme équilibrée. Cependant la question n'est pas seulement esthétique mais bien de sa fonction protectrice d'arbre de haie. C'est aussi en cela qu'il a de la valeur sans compter tous les bienfaits et les atouts découverts récemment et montrés dans un très beau docu "le génie des arbres" que je conseille de regarder.

AG du 20 novembre :

Comptes et approbation et budget 2022. Donc on doit recevoir les comptes un mois avant ? plutôt 15 jours ?

Si des questions à poser au syndic , les faire remonter rapidement afin que les membres du syndic puissent les traiter avant. _

Questions diverses :

- Paulette : est-il autorisé d'utiliser un radiateur avec une flamme, un Zibro ? Avec un genre de pétrole. C'est lié au règlement de la loi. Ce serait moins cher que le radiateur électrique.

- Bernard aimerait acheter 2 autres réservoirs à eau mais on dépasse le budget.

- Agrandir le potager (à traiter plutôt par EHPC.)

- Rapport financier de la copro : La personne syndic, c'est JR. Le conseil syndical se réunit-il régulièrement ? Pour éproucher les factures. JR va être bien seul. Catherine demande mais les Pitrou ne sont pas bcp là.

Questions d'Éric : les documents comptables qui nous seront envoyés demanderont probablement des explications complémentaires. Ne pourrait-on pas dissocier de Vilogi les dépenses d'usage social en utilisant un tableau Excel, pour ensuite introduire une synthèse en une seule ligne budgétaire dans Vilogi ?

- Statuer sur les petites dépenses : jusqu'à 50 € on ne demande pas l'autorisation, présenter la facture au syndic.
- Acheter un autre poirier comice.
- Faut-il faire revenir du compost pour la pelouse ? Ce serait 40-50 € la remorque.
- Demander au syndic d'échanger une poubelle noire contre une verte. Voir Caen La Mer.

Prises de décisions:

- Rappel du « GT accueil des personnes et des groupes ». Conclusions : même modalité que pour l'accueil des proches : responsabilité de chacun.
- Prendre à nouveau rdv avec la Directrice de l'EHPAD Mme Bertin Agnès, au sujet des lumières et du bruit de la ventilation. (Catherine, Sara, Janine)
- Proposition pour la réunion du dimanche 18 juin 2023 : ajouter l'AG de copro 2022.
- Au sujet des huisseries, Eric a une réponse de monsieur Jugougnoux. Celui-ci doit interroger l'entreprise Tanquerel pour obtenir l'agenda des interventions. Il faut répondre au mail de monsieur Jugougnoux pour assurer un suivi.
- Au sujet de la consommation d'eau : une lettre recommandée a été envoyée à Véolia, à suivre.
- Créer une liste des référents relatifs aux tâches à réaliser.
- Mise en conformité de l'érable : vote
 - 1 contre
 - 1 abstention
 - le reste des présents et des personnes représentées : pour
- préparation des questions pour l'AG copro
 - revoir le budget jardin
 - améliorer la compréhension du budget, que deviennent les avances de frais ?
 - revoir le rôle du syndic, y a-t-il des réunions régulières ?
 - utilisation de Vilogi pour les comptes copro et d'un tableau Excel pour les dépenses EHPC
 - Discussion sur la répartition des nuitées, location de salle, utilisation de l'électricité commune.
 - Relancer les repas partagés
- PROCHAINE REUNION PLENIERE : LE DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2022 - 17H45

Evelyne nous montre un film de l'anniversaire de Claude J.